



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Un grand abri à vélo flambant neuf à la gare

Depuis lundi soir, les cyclistes pendulaires et autres usagers de la gare bénéficient d'un couvert tout neuf pour les petites reines. L'ouvrage, conçu par le bureau Bauart et situé à proximité de la tour de l'OFS, offre 152 places au sec avec possibilité de bien attacher son vélo.

« Cette belle réalisation permet enfin aux cyclistes d'avoir un espace gratuit qui leur est entièrement réservé, et qui est complémentaire à la vélo station au nord de la gare », s'est réjouie Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme et de la mobilité. Cet abri, signé du bureau d'architectes Bauart, qui a réalisé le complexe de l'OFS ainsi que la Haute école Arc sur le plateau de la gare, s'inscrit dans le prolongement esthétique et philosophique du quartier Ecoparc.

Le nouvel abri à vélo de la gare de Neuchâtel a également le mérite de sécuriser le cheminement des piétons entre l'OFS et le passage-piéton vers la gare, et de clarifier l'attribution des places de stationnement pour les deux-roues. Ce couvert, financé par les CFF, la Confédération et la Ville de Neuchâtel pour un total de 185'000 francs, est réservé exclusivement aux vélos traditionnels et électriques. Scooters et motos devront quant à eux stationner à quelques mètres de là, sur un espace désigné à proximité du giratoire de l'espace de L'Europe.

Simple et sans fioritures, l'ouvrage permet de faire stationner sans peine 152 vélos sur deux niveaux. Par un système de suspension hydropneumatique, le rail de rangement supérieur peut être actionné sans effort, y compris avec des vélos électriques – lesquels seront toutefois plus facilement parqués dans la partie inférieure, du fait de leur poids. Cette nouvelle station vient ainsi combler le manque de places sécurisées à la gare, ce que Pro Vélo Suisse avait déploré dans une enquête de 2017.

A noter enfin que les anciens abris revêtus d'une bâche jaune sont réutilisés depuis cet été devant les gares de Serrières et des Deurres, ainsi que dans les quartiers du Nid-du-Crô et du Chanet.

Neuchâtel, le 20 novembre 2019

Direction de la mobilité

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de la mobilité, christine.gaillard@ne.ch,
032 717 76 01

Numa Glutz, chef de projet mobilité, développement durable, numa.glutz@ne.ch 032 717 77 73